

# Oléiculture

Dernier bulletin  
de la saison

N°21  
28 novembre 2025

ARC – MÉDITERRANÉEN



## Référents filière & rédacteurs

**Justine CHAZALVIEL**  
France Olive Production  
[j.chazalviel@ctolivier.org](mailto:j.chazalviel@ctolivier.org)

**Julien BALAJAS**  
France Olive Production  
[j.balajas@ctolivier.org](mailto:j.balajas@ctolivier.org)

## Directeur de publication

**Georgia Lambertin**  
**Présidente de la chambre régionale**  
d'Agriculture Provence Alpes-Côte  
d'Azur  
Maison des agriculteurs  
22 Avenue Henri Pontier  
13626 Aix en Provence cedex 1  
[contact@paca.chambagri.fr](mailto:contact@paca.chambagri.fr)

## Supervision

**DRAAF**  
**Service régional de l'Alimentation**  
**PACA**  
132 boulevard de Paris  
13000 Marseille



## AU SOMMAIRE DE CE NUMERO

### Maladies du feuillage

Des sorties de symptômes d'œil de paon et de cercosporiose (y compris sur feuilles de l'année) sont observées dans les secteurs varois, sur les secteurs pré-alpins autour de Nice ainsi que sur le littoral niçois, dans la basse vallée de la Durance et les piémonts du Ventoux. Ailleurs, la situation est stable.

Le risque de nouvelles contaminations par les maladies du feuillage est **faible sur les secteurs où on ne voit pas de sorties de symptômes**, **moyen sur les secteurs où des sorties de symptômes sont observées**. Restez vigilants !

### Bactériose

La bactériose peut se transmettre d'arbre en arbre lors des opérations de récolte. **Pensez à désinfecter vos outils entre les arbres.**

### Cochenilles *Diaspididae*

Surveillez vos vergers ! Un nouveau foyer a été identifié dans le secteur de Saint-Tropez.

**Un nouvel état des lieux de la présence de cochenilles est ouvert** pour la récolte 2025 : il est accessible ici dans ce BSV ou via le QR code ci-dessous.



Vous abonner



Devenir  
observateur  
& contact



Tous les BSV  
PACA

# CONDITIONS METEOROLOGIQUES

Sommaire

| Département / Jour      | Ven                                                                                 | Sam                                                                                 | Dim                                                                                 | Lun                                                                                 | Mar                                                                                   | Mer                                                                                   |
|-------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| Alpes-de-Haute-Provence |    |    |    |    |    |    |
| Alpes-Maritimes         |    |    |    |    |    |    |
| Var                     |    |    |    |    |    |    |
| Bouches-du-Rhône        |    |    |    |    |    |    |
| Vaucluse                |    |    |    |    |    |    |
| Drôme                   |    |    |    |    |    |    |
| Ardèche                 |    |    |    |    |    |    |
| Gard                    |   |   |   |   |   |   |
| Hérault                 |  |  |  |  |  |  |
| Aude                    |  |  |  |  |  |  |
| Pyrénées-Orientales     |  |  |  |  |  |  |
| Corse                   |  |  |  |  |  |  |

**Prévisions du 28 novembre au 03 décembre 2025 (source Météo France) :**

Des précipitations sont attendues sur l'ensemble du bassin oléicole. Les températures sont désormais hivernales et devraient se maintenir ainsi.

# Maladies du feuillage : œil de paon et cercosporiose

## Éléments de Biologie

L'œil de paon et la cercosporiose sont deux maladies fongiques problématiques sur l'olivier. Elles provoquent des dégâts importants (défoliation) qui peuvent impacter la production.



**Symptômes d'œil de paon**

Source : France Olive



**Symptômes de cercosporiose**

Source : France Olive

Pour avoir plus d'informations sur les symptômes et les dégâts ainsi que sur les cycles biologiques de ces maladies, consultez [le BSV n°2](#) ou [le webinaire sur les maladies du feuillage](#).

## Observations

**On observe des sorties de symptômes d'œil de paon dans les différents secteurs varois, sur le littoral et les secteurs pré-alpins autour de Nice, de la basse vallée de la Durance aux piémonts du Ventoux, en Corse**

**Des sorties de cercosporiose sur vieilles feuilles et feuilles de l'année sont observées sur les mêmes secteurs que ceux précédemment cités.**

Ailleurs la situation n'a pas ou peu évolué depuis le dernier BSV.

## Évaluation du risque

Pour vous aider également à évaluer le risque sur vos parcelle d'oliviers vous disposez maintenant d'un outil d'aide à la décision gratuit et ouvert à tous, disponible sur smartphone et internet à savoir l'application « Oléiculteurs ». (<https://afidol.org/actualites/application-oleiculteur/>)

Cet outil intègre un modèle de décision « œil de paon » qui permet de déterminer un niveau de risque en croisant des données météorologique de proximité (weenat), vos observations et vos interventions

**Le risque de nouvelles contaminations par les maladies du feuillage est faible sur les secteurs avec peu de symptômes de maladies du feuillage, moyen sur les secteurs où des sorties de symptômes sont observés.**

**Le risque évalué est valable à court terme.** Il est basé principalement sur les observations récentes des techniciens partenaires du réseau d'observation piloté par France Olive, et des

conditions météorologiques prévisionnelles. Ce risque est à pondérer avec d'autres paramètres comme l'inoculum présent dans vos parcelles, la défoliation, la sensibilité variétale, la présence ou non d'irrigation (renforçant l'humidité dans le verger) et ne prend pas en compte le niveau de protection des parcelles.

## Gestion du risque

Pour limiter l'intensité et l'occurrence du risque des maladies du feuillage il est important de mettre en œuvre sur vos vergers des mesures **prophylactiques** comme :

- **L'entretien de vos parcelles** : toutes les mesures permettant de limiter le maintien d'une atmosphère humide à l'intérieur de votre verger doivent être mises en œuvre, comme l'entretien du couvert.



# Bactériose

## Eléments de biologie

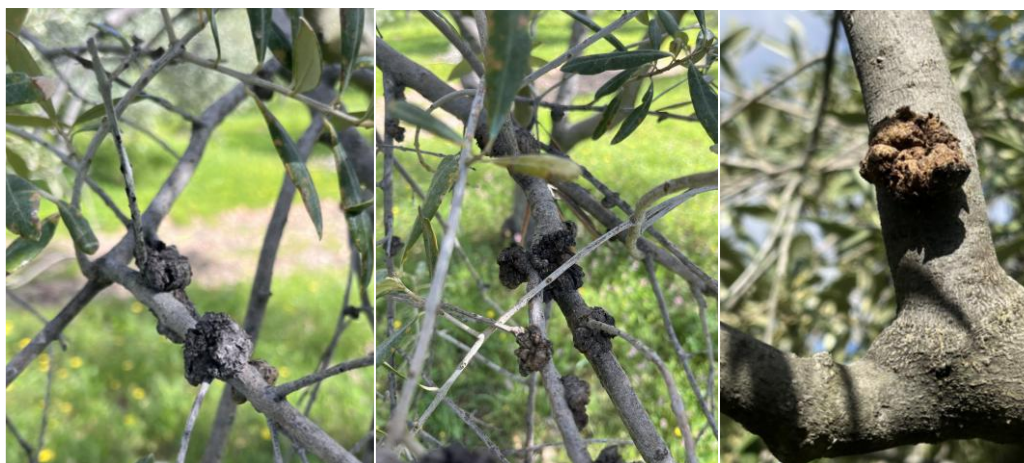
La bactériose est une maladie causée par la bactérie *Pseudomonas savastanoi*. Elle se caractérise par l'apparition d'excroissances de couleur marron, appelées chancres ou galls. Ces chancres se développent généralement sur les rameaux, mais également au niveau des charpentières et du tronc dans des cas plus sévères.

Les dégâts se traduisent par une moindre vigueur des arbres et par une baisse de la production d'olives. La maladie peut affecter également la qualité organoleptique des olives et de l'huile.

Les épisodes humides suivis de chaleurs sont favorables à la bactérie. La bactérie pénètre dans l'arbre via des tissus non cicatrisés (plaies, points d'abscission de feuilles, fleurs et fruits).

## Observations

Les foyers déjà connus persistent notamment dans le Haut Var.



**Bactériose sur rameaux et charpentières**  
Source : France Olive

## Évaluation du risque

Si vous observez des galles ou chancres sur vos arbres, alors le risque est **modéré** à **fort** en fonction de votre niveau de dégâts.

## Gestion du risque

Désinfecter les outils entre les arbres lors des opérations de récolte.

Si des arbres sont atteints par la bactériose, identifiez-les. Vous pouvez ensuite (par exemple) organiser votre chantier de récolte en passant sur tous les arbres sains et récolter en dernier les arbres contaminés (sans oublier de désinfecter vos outils entre les arbres contaminés pour éviter une transmission supplémentaire aux arbres déjà atteints).

# Cochenilles *Diaspididae*



## Éléments de biologie

Les *Diaspididae* sont caractérisées par leur capacité à construire un bouclier cireux très dur et imperméable les protégeant à leurs différents stades de développement. De plus, la fécondité et le nombre de générations annuelles sont importants, pouvant rapidement créer une forte dynamique de population.

## Observations

Un nouveau foyer a été identifié dans le secteur de Saint-Tropez.

Pour rappel les foyers connus se situent sur les littoraux varois et des Bouches-du-Rhône, parfois remontant en plaine (plaine de la Crau, jusqu'à Cuers dans le Var). Des foyers sont également connus dans le Vaucluse et les Pyrénées orientales. Ces cochenilles sont présentes ponctuellement dans les Alpes-Maritimes.



**Cochenilles de la famille des Diaspididae**

Source : Fanny Vernier (CA83)

## Évaluation du risque

Le risque évalué est **fort** à **très fort** si des foyers de **cochenilles Diaspines** sont présents sur la parcelle. Le risque est **faible** si vous n'observez pas de foyers. Les risques annoncés

correspondent aux risques potentiels connus des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Ce ravageur est un ravageur émergent, nous n'avons que très peu de données sur son cycle biologique et sur son impact sur les oliviers. **Surveillez vos vergers et signalez toute suspicion de foyer via le formulaire en ligne (accessible par le lien dans l'encart ci-dessous).**

La Chambre d'agriculture du Var, France Olive, le CIVAM des Bouches-du-Rhône et la Chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes réalisent **un nouvel état des lieux exhaustif** de la présence de cochenilles sur le territoire oléicole pour la récolte 2025.

**Si vous êtes producteur et/ou moulinier souhaitant relayer l'information, vous trouverez [un questionnaire ici](#) et d'autres supports [sur le site de la Chambre d'agriculture du Var](#). Il est important de compléter le questionnaire même si vous n'avez pas de cochenilles sur vos parcelles afin de délimiter plus précisément les zones où la cochenille en question est présente.**

Un réseau de suivi pour identifier le cycle de cette cochenille est en train d'être constitué. Une identification de l'espèce est également en cours.

## Gestion du risque

- **Favoriser la biodiversité** : les cochenilles sont régulées par de nombreux prédateurs généralistes (coccinelles, chrysopes) et par des parasitoïdes spécifiques (à identifier).

## Avertissement

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

## Comité de rédaction

### Rédaction

**France Olive Production** – Justine CHAZALVIEL, Julien BALAJAS

### Relecture

**DRAAF - SRAL PACA**

**Chambres régionales d'agriculture Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur**

## Observation

**Christine Agogué – CA 11**  
**Anaïs Bascoul – CivamBio 66**  
**Corinne Barge – CIVAM oléicole 13**  
**Cécile Despin – Groupement des Oléiculteurs de Vaucluse**  
**Bastien Signoret / Joshua Berthomeu - Coopérative du Nyonsais**  
**Benoît Chauvin-Buthaud – CA 26**  
**Célia Gratraud – Consultante en oléiculture**  
**Maud Damiens – CA 06**  
**Sébastien Le Verge – Conseiller indépendant 13/83**  
**Nathalie Serra-Tosio – SIOVB (Baux de Provence)**  
**Alex Siciliano – GOHPL (Haute Provence et Luberon)**  
**Fanny Vernier – CA 83**  
**François Veyrier – CETA d'Aubagne**  
**Lucie Scheur – CA de la Corse**

## Financement

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.



[Vous abonner](#)



[Devenir observateur & contact](#)



[Tous les BSV PACA](#)